

INTERCLUBS PAR EQUIPES

PROMOTION SENIORS MESSIEURS

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025

GOLF DE ST SAENS (76)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux équipes retenues lors des pré-qualifications organisées par chaque ligue selon les quotas suivants :

- 10 équipes pour la ligue des Hauts de France
- 10 équipes pour la ligue de Normandie

Pour les équipiers : [voir vademecum fédéral § 1.3](#)

Ouvert aux joueurs ayant 50 ans et plus la veille de l'épreuve, soit nés le 26 septembre 1975 ou avant.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division en 2025 selon le classement final est de : **4**.

ENGAGEMENT

Inscription des clubs sur extranet **auprès de la FFG par les Ligues Normandie et Hauts de France à l'issue des préqualifications au plus tard le mercredi 27 août 2025.**

Inscription des joueurs sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 19 septembre 2025 à minuit.**

Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

INTEMPÉRIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Le 1er tour de la qualification est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shotgun ou en le répartissant sur plusieurs journées. Il faut qu'au moins un tour de stroke play ait eu lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée et éventuellement reportée.

Si le second tour de qualification ne peut se terminer avant la fin du 2e jour, quel que soit le nombre de joueurs participant à la phase de qualification en stroke play, il faut qu'il y ait au moins 3 vagues complètes rentrées pour prendre en compte les scores de ce tour dans le classement de la qualification.

À défaut, le classement après la première journée est officialisé.

[voir § I-2 du règlement général spécifique des épreuves fédérales amateurs par équipes vademecum FFG 2025](#)

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en Division.